RCS : NANTERRE
Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 00327
Numéro SIREN : 480 140 417
Nom ou dénomination : STET

Ce dépôt a été enregistré le 12/07/2018 sous le numéro de dépôt 21644

Greffe du tribunal de commerce de Nanterre : dépôt N°21644 en date du 12/07/2018

STET SA

CŒUR defense

Tour B

100, Esplanade du Général de Gaulle

92932 LA DEFENSE Cedex

Comptes annuels
Exercice 2017

Sommaire

PREMIERE PARTIE : Etats de synthèse

Bilan P. 1 et 2

Compte de Résultat P. 3 et 4

DEUXIEME PARTIE : Annexes

Faits marquants P.5

Règles et méthodes comptables P.6 et 7

Autres informations P.8 à 11

Immobilisations et Amortissements P.12 à 13

Etat des échéances des créances et dettes P.14

Composition du capital social P.15

Provisions inscrites au bilan P.16

Produits à recevoir P.17

Charges à payer P.18

Charges et produits constatés d'avance P.19

PREMIERE PARTIE

ETATS DE SYNTHESE

Bilan Actif

STET

Période du 01/01/17 au 31/12/17
Edition du 02/05/18
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2017	Net (N-1) 31/12/2016
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	75 452 764	69 659 961	5 792 803	9 336 003
Fonds commercial	26 493 920		26 493 920	26 493 920
Autres immobilisations incorporelles	10 158 686		10 158 686	3 114 186
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	**112 105 370**	**69 659 961**	**42 445 409**	**38 944 108**
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Autres immobilisations corporelles	25 086 940	17 213 808	7 873 131	6 366 441
Immobilisations en cours	302 590		302 590	
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	**25 389 530**	**17 213 808**	**8 175 722**	**6 366 441**
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	600		600	2 240
Autres immobilisations financières	782 076		782 076	674 670
TOTAL immobilisations financières :	**782 676**		**782 676**	**676 910**
ACTIF IMMOBILISÉ	**138 277 576**	**86 873 769**	**51 403 806**	**45 987 460**
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :				
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	18 293 809	63 991	18 229 818	20 618 704
Autres créances	2 819 116		2 819 116	2 906 408
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	**21 112 925**	**63 991**	**21 048 934**	**23 525 112**
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	31 019 007		31 019 007	32 128 977
Disponibilités	17 641 824		17 641 824	20 206 003
Charges constatées d'avance	2 980 036		2 980 036	2 513 124
TOTAL disponibilités et divers :	**51 640 867**		**51 640 867**	**54 848 103**
ACTIF CIRCULANT	**72 753 792**	**63 991**	**72 689 801**	**78 373 215**
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL GÉNÉRAL	**211 031 368**	**86 937 761**	**124 093 607**	**124 360 675**

© Sage

Bilan Passif

STET

Période du 01/01/17 au 31/12/17
Edition du 02/05/18
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES			Net (N) 31/12/2017	Net (N-1) 31/12/2016
SITUATION NETTE				
Capital social ou individuel	dont versé	19 951 800	19 951 800	19 951 800
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			46 253 020	46 253 020
Écarts de réévaluation	dont écart d'équivalence			
Réserve légale			1 995 180	1 995 180
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves			20 528 246	15 750 698
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice			8 829 114	7 777 548
		TOTAL situation nette :	**97 557 360**	**91 728 246**
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES			1 510 541	2 199 368
		CAPITAUX PROPRES	**99 067 901**	**93 927 614**
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
		AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques			786 775	521 157
Provisions pour charges			2 851 560	3 177 034
		PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**3 638 335**	**3 698 191**
DETTES FINANCIÈRES				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			2 401	1 696
Emprunts et dettes financières divers				
		TOTAL dettes financières :	**2 401**	**1 696**
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS				
DETTES DIVERSES				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			9 997 950	10 535 114
Dettes fiscales et sociales			11 085 029	9 900 733
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			201	201
Autres dettes			72 000	6 297 125
		TOTAL dettes diverses :	**21 155 180**	**26 733 173**
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE			229 790	
		DETTES	**21 387 371**	**26 734 870**
Ecarts de conversion passif				
		TOTAL GÉNÉRAL	**124 093 607**	**124 360 675**

© Sage

Compte de Résultat (Première Partie)

STET

Période du 01/01/17 au 31/12/17
Edition du 09/05/18

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2017	Net (N-1) 31/12/2016
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	75 539 563	2 926 199	78 465 762	70 732 801
Chiffres d'affaires nets	**75 539 563**	**2 926 199**	**78 465 762**	**70 732 801**
Production stockée				
Production immobilisée			6 917 651	2 809 565
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			283 479	881 092
Autres produits			1 968	4 942
PRODUITS D'EXPLOITATION			**85 668 859**	**74 428 399**
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnement				
Variation de stock [matières premières et approvisionnement]				
Autres achats et charges externes			46 627 859	39 886 645
TOTAL charges externes :			**46 627 859**	**39 886 645**
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			1 249 202	1 166 544
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			8 559 306	8 912 346
Charges sociales			4 634 418	5 197 936
TOTAL charges de personnel :			**13 193 724**	**14 110 282**
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			7 161 985	6 179 638
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			(15 386)	79 378
Dotations aux provisions pour risques et charges			608 963	64 347
TOTAL dotations d'exploitation :			**7 755 562**	**6 323 363**
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			62 764	56 408
CHARGES D'EXPLOITATION			**68 889 112**	**61 543 242**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			**16 779 747**	**12 885 157**

Compte de Résultat (Seconde Partie)

STET

Période du 01/01/17 au 31/12/17
Edition du 02/05/18

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2017	Net (N-1) 31/12/2016
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	**16 779 747**	**12 885 157**
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	306 836	339 265
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change	35 905	987
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	342 740	**340 252**
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions	(31 515)	
Intérêts et charges assimilées	0	622
Différences négatives de change	3 318	4 234
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	(28 197)	**4 856**
RÉSULTAT FINANCIER	**370 937**	**335 396**
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	**17 150 684**	**13 220 553**
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	5 583	215 497
Reprises sur provisions et transferts de charges	3 456 226	357 559
	3 461 809	**573 056**
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	2 551 727	7 228
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		14 692
Dotations exceptionelles aux amortissements et provisions	3 528 895	3 259 294
	6 080 622	**3 281 214**
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	**(2 618 813)**	**(2 708 158)**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	553 057	101 455
Impôts sur les bénéfices	5 149 700	2 633 392
TOTAL DES PRODUITS	**89 473 408**	**75 341 707**
TOTAL DES CHARGES	**80 644 294**	**67 564 159**
BÉNÉFICE OU PERTE	**8 829 114**	**7 777 548**

DEUXIEME PARTIE

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

La présente annexe est une partie indissociable des comptes STET SA pour l'exercice clos au 31 décembre 2017.

Le total du bilan avant répartition composant ces comptes annuels est de 124 093 607 euros.

Le résultat de l'exercice est un bénéfice de 8 829 114 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 1er janvier au 31 décembre 2017.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Faits marquants de l'exercice

L'année 2017 a été marquée par la finalisation des travaux de rapprochement opérationnel suite à la fusion STET – SER2S intervenue au 1er janvier 2016, avec notamment :

- La mise en œuvre d'un nouveau socle social au 1er avril 2017 qui devrait permettre l'émergence d'une culture d'entreprise avec la signature de 3 accords (accord relatif aux avantages, rémunération, congés, absences et indemnités, accord relatif au Compte Epargne Temps, accord relatif à la durée du travail, aux astreintes et au droit à la déconnexion) ;

- Le plan de rationalisation des data centers concrétisé par la migration achevée en fin d'année de l'ensemble des sites ; cette migration permet de répondre à de nouveaux choix d'infrastructure et à des exigences croissantes en termes de résilience et de sécurité.

D'un point de vue commercial, STET a signé

- Avec la communauté belge, représentée par le CEC, un contrat de fourniture pour le traitement des Instant Payments, en juillet 2017. La plateforme a été ouverte le 21 novembre et le service sera opérationnel en 2018.

- Avec Paylib Services, un contrat de fourniture de « proxy database ».

Par ailleurs le service de scoring cartes, proposé en test aux clients jusqu'à fin 2016 et commercialisé depuis le 1er janvier 2017, a été retenu par l'ensemble des clients, témoin de son efficacité. Fort de ce succès, STET va déployer des services de scoring sur les autres moyens de paiements à court terme.

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2017 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 22/06/1999 et conformément aux dispositions des règlements comptables 2000-06 et 2003- 07 sur les passifs, 2002-10 sur l'amortissement et la dépréciation des actifs et 2004-06 sur la définition, la comptabilisation et évaluation des actifs et 2004-01 relatif au traitement comptable des fusions et opérations assimilées.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.
La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Règles générales

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production.

Leur amortissement est calculé, par application de la méthode linéaire, sur la durée probable d'utilisation du bien et, selon les modalités suivantes :

- logiciels fondamentaux 5 ans,
- logiciels d'exploitation 3 ans,
- autres logiciels 1 à 3 ans,
- matériel informatique et de bureau 3 ou 5 ans,
- mobilier de bureau 5, 6 ou 8 ans.

Frais de développement

Les frais de recherche sont comptabilisés en charge et les frais de développement sont activés dès lors que l'entreprise peut démontrer :

- son intention, sa capacité financière et technique à mener le projet de développement à son terme,
- qu'il est probable que les avantages économiques futurs attribuables aux dépenses de développement iront à l'entreprise,
- que le coût de l'actif incorporel créé à ce titre peut être évalué de façon fiable. Les coûts de développement engagés par la société concernent essentiellement des développements applicatifs et font l'objet d'un suivi individualisé.

Leur évaluation est faite, d'une part, sur la base des charges directes de salaires majorées des charges sociales et, d'autre part, du coût des travaux de développement sous-traités auprès de prestataires extérieurs.
Les frais correspondants à des projets non encore finalisés sont comptabilisés en immobilisations incorporelles en cours et ne font pas l'objet d'amortissement.

Maintenance évolutive

Les dépenses de maintenance évolutive permettant d'étendre les fonctionnalités de l'outil, ou bien de prolonger sa durée de vie initiale, seront activées en fonction du caractère significatif de la dépense engagée, apprécié sur la base du nombre de jours/homme imputés sur un projet.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont des actifs financiers, des participations et des créances de somme acquises durablement. En 2017, elles sont constituées principalement de dépôt de garantie.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées pour leur coût d'acquisition hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Résultat exceptionnel

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Informations complémentaires

Evénements postérieurs à la clôture

Néant.

Effectif moyen

Effectif	Personnel salarié	Personnel à la disposition de l'entreprise
Cadres	110	0
ETAM	7	0
Total	117	0

Engagements de retraite

STET SA applique la recommandation n° 2013-02 de l'Autorité des Normes Comptables du 7 novembre 2013 relative aux règles de comptabilisation et d'évaluation des engagements de retraite et avantages similaires. En application de cette recommandation, STET provisionne ses engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite et avantages similaires.

Le montant des engagements de la société STET vis-à-vis des membres de son personnel en ce qui concerne l'ensemble des engagements de retraite (pensions, compléments de retraite, indemnités et allocations en raison du départ à la retraite ou avantages similaires) s'élève, au 31 décembre 2017, à 702 512 €.

Pour le calcul de ces indemnités, les hypothèses retenues, conformément à la convention collective des bureaux d'études techniques, des cabinets d'ingénieurs conseils et des sociétés de conseil (SYNTEC), sont :

PARAMETRES	STET SA
Taux d'actualisation	1,30%
Age de départ à la retraite	62
Turnover – probabilité de présence	Le taux de turnover est décroissant en fonction de l'âge
Taux de charge sociale	45%

- Conditions de départ à la retraite : Départ volontaire lorsque le salarié peut bénéficier de sa retraite à taux plein,
- Table de mortalité utilisée : tables de mortalité différenciées Hommes / Femmes de 2007 - 2009 fournie par l'INSEE.

Amortissements dérogatoires

La société STET a opté pour l'option fiscale relative aux amortissements dérogatoires.

Le montant des amortissements dérogatoires porté au niveau des capitaux propres en 2017 s'élève à 1 510 541€.

Amortissements exceptionnels

A fin 2017, un amortissement exceptionnel lié au projet de Tokenisation a été constaté. Ceci étant expliqué du manque de visibilité par rapport aux avantages économiques futurs que ce projet pourrait générer.

Fonds commercial

Le mali technique de 26 493 920 € né de l'opération de fusion-absorption de la société SER2S par la société STET au 01 janvier 2016 a été porté au poste fonds commercial.
Un test de dépréciation a été réalisé au 31/12/2017.
La valorisation du fonds de commerce est calculée sur la base d'une reconstitution du chiffre d'affaires et de l'EBITDA des actifs composant le fonds de commerce au 31 décembre 2017 sur lesquels on applique un multiple FC/EBITDA des derniers comptes publiés avant fusion, soit en date du 31/12/2014.

Provisions exceptionnelles

A fin 2017, la société STET a enregistré une provision exceptionnelle à hauteur de 2 149 048€ suite à l'audit mené par le Comité Inter Inspection Générales (CIIG) des banques.
La mission a couvert les activités de routage des autorisations de paiements et retraits effectués par carte bancaire transitant par le réseau E-RSB fourni par STET et l'activité de scoring (lutte contre la fraude) réalisée par STET. Cette provision a pour objet de couvrir les charges à engager en remédiation aux injonctions et prescriptions formulées par le CIIG.

Par ailleurs, les provisions exceptionnelles enregistrées à hauteur de 2 723 614€ à fin 2016 ont été reprises en totalité à fin 2017. Ces provisions portaient sur :

- La réversibilité de supervision ATOS/ECONOCOM
- Le déménagement et la relocalisation des sites Linéa A et B
- Le double loyer suite au déménagement des sites de production pour 598 165€. Résultat exceptionnel

Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel de - 2,6 M€ est constitué principalement de - 1,2 M€ relatif à l'amortissement exceptionnel du projet « Tokenisation » au 31/12/2017, -2,1 M€ relatif à la provision enregistrée suite

à l'audit mené par le Comité Inter Inspections Générale (CIIG) des banques et +0,7 M€ de reprise aux amortissements dérogatoires des logiciels acquis.

Contribution additionnelle

Suite à la suppression de la contribution additionnelle à l'impôt sur les sociétés sur les montants distribués et la demande de remboursement effectuée par STET en 2017, un produit à recevoir a été enregistré s'élevant à 157K€ au titre des dividendes payées liés aux exercices 2015 et 2016.

Honoraires du Commissaire aux comptes

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017, le montant des honoraires comptabilisés au titre du contrôle légal des Comptes Annuels en faveur du Cabinet PWC s'élève à 64 400€.

Crédit d'impôt compétitive emploi (CICE)

Le CICE comptabilisé dans les comptes à la clôture de l'exercice 2017 s'élève à 51 272€.

Au compte de résultat, STET a retenu la comptabilisation du CICE en diminution des charges de personnel. Ce produit correspond au crédit d'impôt qui va être utilisé à l'occasion de la déclaration du solde de l'impôt sur les sociétés.

Impôt sur les sociétés

✓ *Répartition des bases de l'impôt selon le taux de l'impôt*

En €	Montant
Base de calcul de l'impôt	14 854 438
Taux normal - 33 1/3 %	5 011 479
Crédits d'impôt	
Crédit recherche	
Crédit en faveur du mécénat	
Autres imputations	

✓ *Ventilation de l'impôt*

En €	Résultat avant impôt	Impôt correspondant
Résultat courant avant impôts	17 150 684	4 667 566
Résultat exceptionnel	- 2 618 813	207 891
Participations des salariés	- 553 057	153 113
CICE ET CIF		- 17 091
Résultat comptable avant impôt	**13 978 814**	**5 011 479**
Contribution additionnelle		**138 220**
Déficit fiscal reportable		**-**

Conformément à l'article R 123-198 du code de commerce, la charge d'impôt a été ventilée en distinguant les bases relevant des éléments exceptionnels de celles relevant du résultat courant.

Variation des capitaux propres

(En €)	31/12/2016	Affectation du résultat	Dividendes	Autres	Résultat de la période	31/12/2017
Capital social	19 951 800					19 951 800
Primes liées au Capital social	46 253 020					46 253 020
Réserve légale	1 995 180					1 995 180
Autres réserves	15 750 698	7 777 548	-3 000 000			20 528 246
Report à nouveau	0					0
Résultat	7 777 548	-7 777 548			8 829 114	8 829 114
Provisions réglementées	2 199 368			-688 827		1 510 541
Total	**93 927 614**	**0**	**-3 000 000**	**-688 827**	**8 829 114**	**99 067 901**

Comptes de régularisation

Les charges constatées d'avance s'élèvent à 2 980K€ au 31/12/2017. Elles correspondent principalement aux frais de maintenance des logiciels et matériels informatiques.

Autres dettes

Les autres dettes s'élève à 72K€ au 31/12/2017 contre 6 297K€ au 31/12/2016. Cette variation est expliquée par la comptabilisation des avoirs à établir à fin 2016.

Ces avoirs à établir correspondent aux extournes des acomptes payés sur les périodes d'octobre et de novembre 2016 pour la facturation du switching du 4ème trimestre 2016, réalisée début 2017.

Les acomptes payés sur les périodes d'octobre et de novembre 2017 pour la facturation du switching du 4ème trimestre 2017, ont été pris en compte dans la facturation réalisée fin 2017.

Rémunérations versées aux membres des organes d'administration et de direction

Conformément aux prescriptions du Code de Commerce et du décret du 29 novembre 1983, la société STET devrait mentionner la rémunération globale versée aux membres des organes d'administration et de direction. Dans la mesure où une seule personne est concernée, cette information n'est pas fournie afin de ne pas divulguer sa rémunération individuelle.

Immobilisations

STET

Période du 01/01/17 au 31/12/17
Edition du 02/05/18

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	104 239 949		8 011 198
TOTAL immobilisations incorporelles :	**104 239 949**		**8 011 198**
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers	8 298 413		1 566 661
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier	16 448 485		3 986 833
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			302 590
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :	**24 746 898**		**5 856 084**
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	676 910		112 806
TOTAL immobilisations financières :	**676 910**		**112 806**
TOTAL GÉNÉRAL	**129 663 757**		**13 980 088**

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles		145 777	112 105 370	
TOTAL immobilisations incorporelles :		**145 777**	**112 105 370**	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Install. techn., matériel et out. industriels				
Inst. générales, agencements et divers		5 154 702	4 581 380	
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.		58 751	20 505 559	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours			302 590	
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :		**5 213 452**	**25 389 530**	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières		7 040	782 676	
TOTAL immobilisations financières :		**7 040**	**782 676**	
TOTAL GÉNÉRAL		**5 366 269**	**138 277 576**	

Amortissements

STET

Période du 01/01/17 au 31/12/17
Edition du 02/05/18

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	**Montant début exercice**	**Augmentations dotations**	**Diminutions reprises**	**Montant fin exercice**
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement.				
Autres immobilisations incorporelles	65 295 841	4 364 120		69 659 961
TOTAL immobilisations incorporelles :	**65 295 841**	**4 364 120**		**69 659 961**
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Installations techn. et outillage industriel				
Inst. générales, agencements et divers	5 890 942	1 178 853	5 154 702	1 915 094
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.	12 489 514	2 867 951	58 751	15 298 714
Emballages récupérables et divers				
TOTAL immobilisations corporelles :	**18 380 456**	**4 046 804**	**5 213 452**	**17 213 808**
TOTAL GÉNÉRAL	**83 676 297**	**8 410 925**	**5 213 452**	**86 873 769**

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	**Amortissements linéaires**	**Amortissements dégressifs**	**Amortissements exceptionnels**
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	4 364 120		
TOTAL immobilisations incorporelles :	**4 364 120**		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers	1 178 853		
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier	2 867 951		
Emballages récupérables et divers			
TOTAL immobilisations corporelles :	**4 046 804**		
Frais d'acquisition de titres de participations			
TOTAL GÉNÉRAL	**8 410 925**		

État des Échéances des Créances et Dettes

STET

Période du 01/01/17 au 31/12/17
Edition du 02/05/18

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	600	600	
Autres immobilisations financières	782 076		782 076
TOTAL de l'actif immobilisé :	**782 676**	**600**	**782 076**
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux	63 991		63 991
Autres créances clients	18 229 818	18 229 818	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés	15 115	15 115	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État - Impôts sur les bénéfices			
État - Taxe sur la valeur ajoutée	2 328 469	2 328 469	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés	208 472	208 472	
État - Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	267 061	267 061	
TOTAL de l'actif circulant :	**21 112 925**	**21 048 934**	**63 991**
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	2 980 036	2 980 036	
TOTAL GÉNÉRAL	**24 875 637**	**24 029 569**	**846 068**

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine	2 401	2 401		
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	9 997 950	9 997 950		
Personnel et comptes rattachés	2 656 649	2 656 649		
Sécurité sociale et autres organismes	1 675 307	1 675 307		
Impôts sur les bénéfices	2 931 046	2 931 046		
Taxe sur la valeur ajoutée	3 549 331	3 549 331		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	489 659	489 659		
Dettes sur immo. et comptes ratachés	201	201		
Groupe et associés				
Autres dettes	72 000	72 000		
Dette représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	229 790	229 790		
TOTAL GÉNÉRAL	**21 604 333**	**21 604 333**		

Composition du Capital Social

STET

Période du 01/01/17 au 31/12/17
Edition du 02/05/18

CATEGORIES DE TITRES	Nombre	Valeur nominale
1 - Actions ou parts sociales composant le capital soc. au début de l'exercice	1995180	10
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice		
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	1995180	10

Provisions Inscrites au Bilan

STET

Période du 01/01/17 au 31/12/17
Edition du 02/05/18
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées	2 199 368		688 827	1 510 541
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	**2 199 368**		**688 827**	**1 510 541**

Provisions pour litiges	517 407	303 025	87 407	733 025
Prov. pour garant. données aux clients				
Prov. pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités	3 750	50 000		53 750
Provisions pour pertes de change				
Prov. pour pensions et obligat. simil.	396 574	305 938		702 512
Provisions pour impôts				
Prov. pour renouvellement des immo.				
Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres prov. pour risques et charges	2 780 461	2 149 048	2 780 461	2 149 048
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES	**3 698 191**	**2 808 011**	**2 867 868**	**3 638 335**

Prov. sur immobilisations incorporelles				
Prov. sur immobilisations corporelles				
Prov. sur immo. titres mis en équival.				
Prov. sur immo. titres de participation				
Prov. sur autres immo. financières				
Provisions sur stocks et en cours				
Provisions sur comptes clients	79 378		15 386	63 991
Autres provisions pour dépréciation	31 515		31 515	
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	**110 893**		**46 902**	**63 991**

TOTAL GÉNÉRAL	**6 008 453**	**2 808 011**	**3 603 597**	**5 212 867**

© Sage

Produits à Recevoir

STET

Période du 01/01/17 au 31/12/17
Edition du 02/05/18

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Immobilisations financières	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances	
Créances clients et comptes rattachés	658 853
Personnel	
Organismes sociaux	
État	208 472
Divers, produits à recevoir	
Autres créances	261 563
Valeurs Mobilières de Placement	**19 007**
Disponibilités	
TOTAL	**1 147 895**

Charges à Payer

STET

Période du 01/01/17 au 31/12/17
Edition du 02/05/18

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 880 829
Dettes fiscales et sociales	3 765 748
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	2 401
Autres dettes	72 000
TOTAL	**9 720 977**

Charges et Produits Constatés d'Avance

STET

Période du 01/01/17 au 31/12/17
Edition du 02/05/18

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	2 980 036	229 790
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	**2 980 036**	**229 790**

STET

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2017)

pwc

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2017)

Aux Actionnaires
STET
Coeur Défense Tour B
100, Esplanade Général De Gaulle
92932 La Défense

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société STET relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie «Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles.Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Nice, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Votre société constitue des provisions pour couvrir les charges à engager en remédiation aux prescriptions formulées par le Comité Inter Inspections Générales des banques, tel que décrit en note « Provisions exceptionnelles » de l'annexe. Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces provisions, à revoir les calculs effectués par la société et à examiner les procédures d'approbation de ces provisions par la direction.

Votre société procède à une évaluation du fonds de commerce, tel que décrit en note « Fonds commercial » de l'annexe. Nous avons procédé à l'appréciation des méthodes retenues par la société, décrites dans l'annexe, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier l'application de ces méthodes.

Dans le cadre de nos appréciations, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de ces estimations.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Neuilly-sur-Seine, le 23 mai 2018

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit



Pierre Clavié

Deloitte.

stet

STET SA

CŒUR defense

Tour B

100, Esplanade du Général de Gaulle

92932 LA DEFENSE Cedex

Comptes annuels
Exercice 2017

Sommaire

PREMIERE PARTIE : Etats de synthèse

Bilan P. 1 et 2

Compte de Résultat P. 3 et 4

DEUXIEME PARTIE : Annexes

Faits marquants P.5

Règles et méthodes comptables P.6 et 7

Autres informations P.8 à 11

Immobilisations et Amortissements P.12 à 13

Etat des échéances des créances et dettes P.14

Composition du capital social P.15

Provisions inscrites au bilan P.16

Produits à recevoir P.17

Charges à payer P.18

Charges et produits constatés d'avance P.19

PREMIERE PARTIE

ETATS DE SYNTHESE

Bilan Actif

STET

Période du 01/01/17 au 31/12/17
Edition du 02/05/18
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2017	Net (N-1) 31/12/2016
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	75 452 764	69 659 961	5 792 803	9 336 003
Fonds commercial	26 493 920		26 493 920	26 493 920
Autres immobilisations incorporelles	10 158 686		10 158 686	3 114 186
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	**112 105 370**	**69 659 961**	**42 445 409**	**38 944 108**
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Autres immobilisations corporelles	25 086 940	17 213 808	7 873 131	6 366 441
Immobilisations en cours	302 590		302 590	
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	**25 389 530**	**17 213 808**	**8 175 722**	**6 366 441**
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	600		600	2 240
Autres immobilisations financières	782 076		782 076	674 670
TOTAL immobilisations financières :	**782 676**		**782 676**	**676 910**
ACTIF IMMOBILISÉ	**138 277 576**	**86 873 769**	**51 403 806**	**45 987 460**
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :				
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	18 293 809	63 991	18 229 818	20 618 704
Autres créances	2 819 116		2 819 116	2 906 408
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	**21 112 925**	**63 991**	**21 048 934**	**23 525 112**
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	31 019 007		31 019 007	32 128 977
Disponibilités	17 641 824		17 641 824	20 206 003
Charges constatées d'avance	2 980 036		2 980 036	2 513 124
TOTAL disponibilités et divers :	**51 640 867**		**51 640 867**	**54 848 103**
ACTIF CIRCULANT	**72 753 792**	**63 991**	**72 689 801**	**78 373 215**
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL GÉNÉRAL	**211 031 368**	**86 937 761**	**124 093 607**	**124 360 675**

© Sage

Bilan Passif

STET

Période du 01/01/17 au 31/12/17
Edition du 02/05/18
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES			Net (N) 31/12/2017	Net (N-1) 31/12/2016
SITUATION NETTE				
Capital social ou individuel	dont versé	19 951 800	19 951 800	19 951 800
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			46 253 020	46 253 020
Écarts de réévaluation	dont écart d'équivalence			
Réserve légale			1 995 180	1 995 180
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves			20 528 246	15 750 698
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice			8 829 114	7 777 548
		TOTAL situation nette :	**97 557 360**	**91 728 246**
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES			1 510 541	2 199 368
		CAPITAUX PROPRES	**99 067 901**	**93 927 614**
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
		AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques			786 775	521 157
Provisions pour charges			2 851 560	3 177 034
		PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**3 638 335**	**3 698 191**
DETTES FINANCIÈRES				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			2 401	1 696
Emprunts et dettes financières divers				
		TOTAL dettes financières :	**2 401**	**1 696**
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS				
DETTES DIVERSES				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			9 997 950	10 535 114
Dettes fiscales et sociales			11 085 029	9 900 733
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			201	201
Autres dettes			72 000	6 297 125
		TOTAL dettes diverses :	**21 155 180**	**26 733 173**
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE			229 790	
		DETTES	**21 387 371**	**26 734 870**
Ecarts de conversion passif				
		TOTAL GÉNÉRAL	**124 093 607**	**124 360 675**

© Sage

Compte de Résultat (Première Partie)

STET

Période du 01/01/17 au 31/12/17
Edition du 09/05/18

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2017	Net (N-1) 31/12/2016
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	75 539 563	2 926 199	78 465 762	70 732 801
Chiffres d'affaires nets	**75 539 563**	**2 926 199**	**78 465 762**	**70 732 801**

Production stockée		
Production immobilisée	6 917 651	2 809 565
Subventions d'exploitation		
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges	283 479	881 092
Autres produits	1 968	4 942
PRODUITS D'EXPLOITATION	**85 668 859**	**74 428 399**

CHARGES EXTERNES		
Achats de marchandises [et droits de douane]		
Variation de stock de marchandises		
Achats de matières premières et autres approvisionnement		
Variation de stock [matières premières et approvisionnement]		
Autres achats et charges externes	46 627 859	39 886 645
TOTAL charges externes :	**46 627 859**	**39 886 645**
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS	1 249 202	1 166 544
CHARGES DE PERSONNEL		
Salaires et traitements	8 559 306	8 912 346
Charges sociales	4 634 418	5 197 936
TOTAL charges de personnel :	**13 193 724**	**14 110 282**
DOTATIONS D'EXPLOITATION		
Dotations aux amortissements sur immobilisations	7 161 985	6 179 638
Dotations aux provisions sur immobilisations		
Dotations aux provisions sur actif circulant	(15 386)	79 378
Dotations aux provisions pour risques et charges	608 963	64 347
TOTAL dotations d'exploitation :	**7 755 562**	**6 323 363**
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	62 764	56 408
CHARGES D'EXPLOITATION	**68 889 112**	**61 543 242**

RÉSULTAT D'EXPLOITATION	**16 779 747**	**12 885 157**

Compte de Résultat (Seconde Partie)

STET

Période du 01/01/17 au 31/12/17
Edition du 02/05/18

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2017	Net (N-1) 31/12/2016
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	**16 779 747**	**12 885 157**
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	306 836	339 265
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change	35 905	987
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	342 740	**340 252**
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions	(31 515)	
Intérêts et charges assimilées	0	622
Différences négatives de change	3 318	4 234
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	(28 197)	**4 856**
RÉSULTAT FINANCIER	**370 937**	**335 396**
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	**17 150 684**	**13 220 553**
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	5 583	215 497
Produits exceptionnels sur opérations en capital	3 456 226	357 559
Reprises sur provisions et transferts de charges		
	3 461 809	**573 056**
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	2 551 727	7 228
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		14 692
Dotations exceptionelles aux amortissements et provisions	3 528 895	3 259 294
	6 080 622	**3 281 214**
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	**(2 618 813)**	**(2 708 158)**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	553 057	101 455
Impôts sur les bénéfices	5 149 700	2 633 392
TOTAL DES PRODUITS	**89 473 408**	**75 341 707**
TOTAL DES CHARGES	**80 644 294**	**67 564 159**
BÉNÉFICE OU PERTE	**8 829 114**	**7 777 548**

DEUXIEME PARTIE

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

La présente annexe est une partie indissociable des comptes STET SA pour l'exercice clos au 31 décembre 2017.

Le total du bilan avant répartition composant ces comptes annuels est de 124 093 607 euros.

Le résultat de l'exercice est un bénéfice de 8 829 114 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 1er janvier au 31 décembre 2017.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Faits marquants de l'exercice

L'année 2017 a été marquée par la finalisation des travaux de rapprochement opérationnel suite à la fusion STET – SER2S intervenue au 1er janvier 2016, avec notamment :

- La mise en œuvre d'un nouveau socle social au 1er avril 2017 qui devrait permettre l'émergence d'une culture d'entreprise avec la signature de 3 accords (accord relatif aux avantages, rémunération, congés, absences et indemnités, accord relatif au Compte Epargne Temps, accord relatif à la durée du travail, aux astreintes et au droit à la déconnexion) ;

- Le plan de rationalisation des data centers concrétisé par la migration achevée en fin d'année de l'ensemble des sites ; cette migration permet de répondre à de nouveaux choix d'infrastructure et à des exigences croissantes en termes de résilience et de sécurité.

D'un point de vue commercial, STET a signé

- Avec la communauté belge, représentée par le CEC, un contrat de fourniture pour le traitement des Instant Payments, en juillet 2017. La plateforme a été ouverte le 21 novembre et le service sera opérationnel en 2018.

- Avec Paylib Services, un contrat de fourniture de « proxy database ».

Par ailleurs le service de scoring cartes, proposé en test aux clients jusqu'à fin 2016 et commercialisé depuis le 1er janvier 2017, a été retenu par l'ensemble des clients, témoin de son efficacité. Fort de ce succès, STET va déployer des services de scoring sur les autres moyens de paiements à court terme.

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2017 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 22/06/1999 et conformément aux dispositions des règlements comptables 2000-06 et 2003- 07 sur les passifs, 2002-10 sur l'amortissement et la dépréciation des actifs et 2004-06 sur la définition, la comptabilisation et évaluation des actifs et 2004-01 relatif au traitement comptable des fusions et opérations assimilées.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.
La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Règles générales

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production.

Leur amortissement est calculé, par application de la méthode linéaire, sur la durée probable d'utilisation du bien et, selon les modalités suivantes :

- logiciels fondamentaux 5 ans,
- logiciels d'exploitation 3 ans,
- autres logiciels 1 à 3 ans,
- matériel informatique et de bureau 3 ou 5 ans,
- mobilier de bureau 5, 6 ou 8 ans.

Frais de développement

Les frais de recherche sont comptabilisés en charge et les frais de développement sont activés dès lors que l'entreprise peut démontrer :

- son intention, sa capacité financière et technique à mener le projet de développement à son terme,
- qu'il est probable que les avantages économiques futurs attribuables aux dépenses de développement iront à l'entreprise,
- que le coût de l'actif incorporel créé à ce titre peut être évalué de façon fiable. Les coûts de développement engagés par la société concernent essentiellement des développements applicatifs et font l'objet d'un suivi individualisé.

Leur évaluation est faite, d'une part, sur la base des charges directes de salaires majorées des charges sociales et, d'autre part, du coût des travaux de développement sous-traités auprès de prestataires extérieurs.
Les frais correspondants à des projets non encore finalisés sont comptabilisés en immobilisations incorporelles en cours et ne font pas l'objet d'amortissement.

Maintenance évolutive

Les dépenses de maintenance évolutive permettant d'étendre les fonctionnalités de l'outil, ou bien de prolonger sa durée de vie initiale, seront activées en fonction du caractère significatif de la dépense engagée, apprécié sur la base du nombre de jours/homme imputés sur un projet.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont des actifs financiers, des participations et des créances de somme acquises durablement. En 2017, elles sont constituées principalement de dépôt de garantie.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées pour leur coût d'acquisition hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Résultat exceptionnel

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Informations complémentaires

Evénements postérieurs à la clôture

Néant.

Effectif moyen

Effectif	Personnel salarié	Personnel à la disposition de l'entreprise
Cadres	110	0
ETAM	7	0
Total	117	0

Engagements de retraite

STET SA applique la recommandation n° 2013-02 de l'Autorité des Normes Comptables du 7 novembre 2013 relative aux règles de comptabilisation et d'évaluation des engagements de retraite et avantages similaires. En application de cette recommandation, STET provisionne ses engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite et avantages similaires.

Le montant des engagements de la société STET vis-à-vis des membres de son personnel en ce qui concerne l'ensemble des engagements de retraite (pensions, compléments de retraite, indemnités et allocations en raison du départ à la retraite ou avantages similaires) s'élève, au 31 décembre 2017, à 702 512 €.

Pour le calcul de ces indemnités, les hypothèses retenues, conformément à la convention collective des bureaux d'études techniques, des cabinets d'ingénieurs conseils et des sociétés de conseil (SYNTEC), sont :

PARAMETRES	STET SA
Taux d'actualisation	1,30%
Age de départ à la retraite	62
Turnover – probabilité de présence	Le taux de turnover est décroissant en fonction de l'âge
Taux de charge sociale	45%

- Conditions de départ à la retraite : Départ volontaire lorsque le salarié peut bénéficier de sa retraite à taux plein,
- Table de mortalité utilisée : tables de mortalité différenciées Hommes / Femmes de 2007 - 2009 fournie par l'INSEE.

Amortissements dérogatoires

La société STET a opté pour l'option fiscale relative aux amortissements dérogatoires.

Le montant des amortissements dérogatoires porté au niveau des capitaux propres en 2017 s'élève à 1 510 541€.

Amortissements exceptionnels

A fin 2017, un amortissement exceptionnel lié au projet de Tokenisation a été constaté. Ceci étant expliqué du manque de visibilité par rapport aux avantages économiques futurs que ce projet pourrait générer.

Fonds commercial

Le mali technique de 26 493 920 € né de l'opération de fusion-absorption de la société SER2S par la société STET au 01 janvier 2016 a été porté au poste fonds commercial.
Un test de dépréciation a été réalisé au 31/12/2017.
La valorisation du fonds de commerce est calculée sur la base d'une reconstitution du chiffre d'affaires et de l'EBITDA des actifs composant le fonds de commerce au 31 décembre 2017 sur lesquels on applique un multiple FC/EBITDA des derniers comptes publiés avant fusion, soit en date du 31/12/2014.

Provisions exceptionnelles

A fin 2017, la société STET a enregistré une provision exceptionnelle à hauteur de 2 149 048€ suite à l'audit mené par le Comité Inter Inspection Générales (CIIG) des banques.
La mission a couvert les activités de routage des autorisations de paiements et retraits effectués par carte bancaire transitant par le réseau E-RSB fourni par STET et l'activité de scoring (lutte contre la fraude) réalisée par STET. Cette provision a pour objet de couvrir les charges à engager en remédiation aux injonctions et prescriptions formulées par le CIIG.

Par ailleurs, les provisions exceptionnelles enregistrées à hauteur de 2 723 614€ à fin 2016 ont été reprises en totalité à fin 2017. Ces provisions portaient sur :

- La réversibilité de supervision ATOS/ECONOCOM
- Le déménagement et la relocalisation des sites Linéa A et B
- Le double loyer suite au déménagement des sites de production pour 598 165€. Résultat exceptionnel

Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel de - 2,6 M€ est constitué principalement de - 1,2 M€ relatif à l'amortissement exceptionnel du projet « Tokenisation » au 31/12/2017, -2,1 M€ relatif à la provision enregistrée suite

à l'audit mené par le Comité Inter Inspections Générale (CIIG) des banques et +0,7 M€ de reprise aux amortissements dérogatoires des logiciels acquis.

Contribution additionnelle

Suite à la suppression de la contribution additionnelle à l'impôt sur les sociétés sur les montants distribués et la demande de remboursement effectuée par STET en 2017, un produit à recevoir a été enregistré s'élevant à 157K€ au titre des dividendes payées liés aux exercices 2015 et 2016.

Honoraires du Commissaire aux comptes

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017, le montant des honoraires comptabilisés au titre du contrôle légal des Comptes Annuels en faveur du Cabinet PWC s'élève à 64 400€.

Crédit d'impôt compétitive emploi (CICE)

Le CICE comptabilisé dans les comptes à la clôture de l'exercice 2017 s'élève à 51 272€.

Au compte de résultat, STET a retenu la comptabilisation du CICE en diminution des charges de personnel. Ce produit correspond au crédit d'impôt qui va être utilisé à l'occasion de la déclaration du solde de l'impôt sur les sociétés.

Impôt sur les sociétés

✓ *Répartition des bases de l'impôt selon le taux de l'impôt*

En €	Montant
Base de calcul de l'impôt	14 854 438
Taux normal - 33 1/3 %	5 011 479
Crédits d'impôt	
Crédit recherche	
Crédit en faveur du mécénat	
Autres imputations	

✓ *Ventilation de l'impôt*

En €	Résultat avant impôt	Impôt correspondant
Résultat courant avant impôts	17 150 684	4 667 566
Résultat exceptionnel	- 2 618 813	207 891
Participations des salariés	- 553 057	153 113
CICE ET CIF		- 17 091
Résultat comptable avant impôt	**13 978 814**	**5 011 479**
Contribution additionnelle		**138 220**
Déficit fiscal reportable		-

Conformément à l'article R 123-198 du code de commerce, la charge d'impôt a été ventilée en distinguant les bases relevant des éléments exceptionnels de celles relevant du résultat courant.

Variation des capitaux propres

(En €)	31/12/2016	Affectation du résultat	Dividendes	Autres	Résultat de la période	31/12/2017
Capital social	19 951 800					19 951 800
Primes liées au Capital social	46 253 020					46 253 020
Réserve légale	1 995 180					1 995 180
Autres réserves	15 750 698	7 777 548	-3 000 000			20 528 246
Report à nouveau	0					0
Résultat	7 777 548	-7 777 548			8 829 114	8 829 114
Provisions réglementées	2 199 368			-688 827		1 510 541
Total	**93 927 614**	**0**	**-3 000 000**	**-688 827**	**8 829 114**	**99 067 901**

Comptes de régularisation

Les charges constatées d'avance s'élèvent à 2 980K€ au 31/12/2017. Elles correspondent principalement aux frais de maintenance des logiciels et matériels informatiques.

Autres dettes

Les autres dettes s'élève à 72K€ au 31/12/2017 contre 6 297K€ au 31/12/2016. Cette variation est expliquée par la comptabilisation des avoirs à établir à fin 2016.

Ces avoirs à établir correspondent aux extournes des acomptes payés sur les périodes d'octobre et de novembre 2016 pour la facturation du switching du 4ème trimestre 2016, réalisée début 2017.

Les acomptes payés sur les périodes d'octobre et de novembre 2017 pour la facturation du switching du 4ème trimestre 2017, ont été pris en compte dans la facturation réalisée fin 2017.

Rémunérations versées aux membres des organes d'administration et de direction

Conformément aux prescriptions du Code de Commerce et du décret du 29 novembre 1983, la société STET devrait mentionner la rémunération globale versée aux membres des organes d'administration et de direction. Dans la mesure où une seule personne est concernée, cette information n'est pas fournie afin de ne pas divulguer sa rémunération individuelle.

Immobilisations

STET

Période du 01/01/17 au 31/12/17
Edition du 02/05/18

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	104 239 949		8 011 198
TOTAL immobilisations incorporelles :	**104 239 949**		**8 011 198**
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers	8 298 413		1 566 661
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier	16 448 485		3 986 833
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			302 590
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :	**24 746 898**		**5 856 084**
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	676 910		112 806
TOTAL immobilisations financières :	**676 910**		**112 806**
TOTAL GÉNÉRAL	**129 663 757**		**13 980 088**

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles		145 777	112 105 370	
TOTAL immobilisations incorporelles :		**145 777**	**112 105 370**	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Install. techn., matériel et out. industriels				
Inst. générales, agencements et divers		5 154 702	4 581 380	
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.		58 751	20 505 559	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours			302 590	
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :		**5 213 452**	**25 389 530**	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières		7 040	782 676	
TOTAL immobilisations financières :		**7 040**	**782 676**	
TOTAL GÉNÉRAL		**5 366 269**	**138 277 576**	

Amortissements

STET

Période du 01/01/17 au 31/12/17
Edition du 02/05/18

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	**Montant début exercice**	**Augmentations dotations**	**Diminutions reprises**	**Montant fin exercice**
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement.				
Autres immobilisations incorporelles	65 295 841	4 364 120		69 659 961
TOTAL immobilisations incorporelles :	**65 295 841**	**4 364 120**		**69 659 961**
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Installations techn. et outillage industriel				
Inst. générales, agencements et divers	5 890 942	1 178 853	5 154 702	1 915 094
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.	12 489 514	2 867 951	58 751	15 298 714
Emballages récupérables et divers				
TOTAL immobilisations corporelles :	**18 380 456**	**4 046 804**	**5 213 452**	**17 213 808**
TOTAL GÉNÉRAL	**83 676 297**	**8 410 925**	**5 213 452**	**86 873 769**

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	**Amortissements linéaires**	**Amortissements dégressifs**	**Amortissements exceptionnels**
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	4 364 120		
TOTAL immobilisations incorporelles :	**4 364 120**		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers	1 178 853		
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier	2 867 951		
Emballages récupérables et divers			
TOTAL immobilisations corporelles :	**4 046 804**		
Frais d'acquisition de titres de participations			
TOTAL GÉNÉRAL	**8 410 925**		

État des Échéances des Créances et Dettes

STET

Période du 01/01/17 au 31/12/17
Edition du 02/05/18

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	600	600	
Autres immobilisations financières	782 076		782 076
TOTAL de l'actif immobilisé :	**782 676**	**600**	**782 076**
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux	63 991		63 991
Autres créances clients	18 229 818	18 229 818	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés	15 115	15 115	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État - Impôts sur les bénéfices			
État - Taxe sur la valeur ajoutée	2 328 469	2 328 469	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés	208 472	208 472	
État - Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	267 061	267 061	
TOTAL de l'actif circulant :	**21 112 925**	**21 048 934**	**63 991**
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	2 980 036	2 980 036	
TOTAL GÉNÉRAL	**24 875 637**	**24 029 569**	**846 068**

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine	2 401	2 401		
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	9 997 950	9 997 950		
Personnel et comptes rattachés	2 656 649	2 656 649		
Sécurité sociale et autres organismes	1 675 307	1 675 307		
Impôts sur les bénéfices	2 931 046	2 931 046		
Taxe sur la valeur ajoutée	3 549 331	3 549 331		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	489 659	489 659		
Dettes sur immo. et comptes ratachés	201	201		
Groupe et associés				
Autres dettes	72 000	72 000		
Dette représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	229 790	229 790		
TOTAL GÉNÉRAL	**21 604 333**	**21 604 333**		

Composition du Capital Social

STET

Période du 01/01/17 au 31/12/17
Edition du 02/05/18

CATEGORIES DE TITRES	Nombre	Valeur nominale
1 - Actions ou parts sociales composant le capital soc. au début de l'exercice	1995180	10
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice		
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	1995180	10

Provisions Inscrites au Bilan

STET

Période du 01/01/17 au 31/12/17
Edition du 02/05/18
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées	2 199 368		688 827	1 510 541
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	**2 199 368**		**688 827**	**1 510 541**

Provisions pour litiges	517 407	303 025	87 407	733 025
Prov. pour garant. données aux clients				
Prov. pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités	3 750	50 000		53 750
Provisions pour pertes de change				
Prov. pour pensions et obligat. simil.	396 574	305 938		702 512
Provisions pour impôts				
Prov. pour renouvellement des immo.				
Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres prov. pour risques et charges	2 780 461	2 149 048	2 780 461	2 149 048
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES	**3 698 191**	**2 808 011**	**2 867 868**	**3 638 335**

Prov. sur immobilisations incorporelles				
Prov. sur immobilisations corporelles				
Prov. sur immo. titres mis en équival.				
Prov. sur immo. titres de participation				
Prov. sur autres immo. financières				
Provisions sur stocks et en cours				
Provisions sur comptes clients	79 378		15 386	63 991
Autres provisions pour dépréciation	31 515		31 515	
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	**110 893**		**46 902**	**63 991**

TOTAL GÉNÉRAL	**6 008 453**	**2 808 011**	**3 603 597**	**5 212 867**

© Sage

Produits à Recevoir

STET

Période du 01/01/17 au 31/12/17
Edition du 02/05/18

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Immobilisations financières	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances	
Créances clients et comptes rattachés	658 853
Personnel	
Organismes sociaux	
État	208 472
Divers, produits à recevoir	
Autres créances	261 563
Valeurs Mobilières de Placement	**19 007**
Disponibilités	
TOTAL	**1 147 895**

Charges à Payer

STET

Période du 01/01/17 au 31/12/17
Edition du 02/05/18

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 880 829
Dettes fiscales et sociales	3 765 748
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	2 401
Autres dettes	72 000
TOTAL	**9 720 977**

Charges et Produits Constatés d'Avance

STET

Période du 01/01/17 au 31/12/17
Edition du 02/05/18

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	2 980 036	229 790
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	**2 980 036**	**229 790**

TC 92
01.13.15

STET
Société Anonyme au capital de 19 951 800 €
Siège Social 100 Esplanade Du Général de Gaulle Cœur Défense - Tour B
92932 PARIS LA DEFENSE Cedex
480 140 417 R.C.S. NANTERRE

PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 15 JUIN 2018

L'an deux mille dix-huit et le quinze juin à 10h45, les actionnaires de STET se sont réunis au HILTON LA DEFENSE, 2, place de La Défense, 92800 PUTEAUX sur convocation faite par le Président.

Chaque actionnaire a été régulièrement convoqué.

Les membres de l'Assemblée présents ont émargé la feuille de présence en entrant en séance, tant en leur nom qu'en qualité de mandataire.

Le cabinet PricewaterhouseCoopers Audit SAS, Commissaire aux comptes titulaire, régulièrement convoqué est présent.

Les représentants du Comité d'Entreprise titulaires, Messieurs Hamadi BELHOUAICHAT et Frédéric VITRE, régulièrement convoqués, sont présents.

Monsieur Philippe LEPOUTRE préside l'Assemblée en sa qualité de Président du Conseil d'Administration.

Monsieur Jean-Marie VALLEE, Directeur Général de STET, est désigné comme Secrétaire et délègue ses fonctions à Madame Valérie ISBLED, Secrétaire Général de STET.

Messieurs Philippe LAULANIE et Fabrice DENELE sont désignés scrutateurs.

La feuille de présence est certifiée sincère et véritable par les membres du bureau, qui constatent que les actionnaires présents ou représentés ou ayant voté par correspondance possèdent 1 995 180 actions, soit 100 % des actions et 100 % des droits de vote.

Le Président constate que l'Assemblée Générale, régulièrement constituée, peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des actionnaires :

TC 92
01.12.15

- La feuille de présence de l'Assemblée,
- Le rapport de gestion du Conseil d'Administration relatif aux comptes clos au 31 décembre 2017,
- Le rapport du Conseil d'Administration sur le gouvernement d'entreprise 2017,
- Le rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels 2017,
- Le rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions réglementées,
- L'attestation du Commissaire aux comptes sur les informations communiquées dans le cadre de l'article L.225-115 4^{e} du code de commerce relatif au montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées pour l'exercice clos le 31 décembre 2017,
- Le rapport du Commissaire aux comptes sur les documents et rapports prévus dans le cadre de la prévention des difficultés des entreprises,
- Le texte des projets de résolutions présentées par le Conseil d'Administration à l'Assemblée,
- La copie des lettres de convocation et les récépissés postaux d'envois recommandés.

Le Président fait observer que la présente Assemblée a été convoquée conformément aux prescriptions légales.

Puis, le Président déclare que le rapport de gestion du Conseil d'Administration, le rapport sur le gouvernement d'entreprise du Conseil d'Administration, le rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels, le rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions réglementées, l'attestation du Commissaire aux comptes sur les informations communiquées dans le cadre de l'article L.225-115 4^{e} du code de commerce relatif au montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées, le rapport du Commissaire aux comptes sur les documents et rapports prévus dans le cadre de la prévention des difficultés des entreprises, le texte des projets de résolutions ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par la loi et les règlements ont été tenus à la disposition des actionnaires, au siège social, à compter de la convocation de l'Assemblée et que la Société a fait droit aux demandes de documents qui lui ont été adressées.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que la présente Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes annuels arrêtés à fin décembre 2017 et quitus aux membres du Conseil d'Administration,
- Affectation du résultat de l'exercice 2017,
- Approbation des conventions réglementées,
- Renouvellement du mandat de l'ensemble des administrateurs,
- Renouvellement du mandat du CEC en tant que Censeur

TC 93
01.12.15

- Fixation des jetons de présence pour l'exercice 2018,
- Validation du choix de ne pas nommer de Commissaire aux comptes suppléant,
- Pouvoirs et formalités.

Le Président donne lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration, du rapport sur le gouvernement d'entreprise du Conseil d'Administration, des rapports du Commissaire aux comptes et de l'exposé des motifs des projets de résolutions présentées.

Cette lecture terminée, le Président ouvre la discussion.

Un débat s'instaure entre les actionnaires.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2017 et quitus aux membres du Conseil d'Administration

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration, du rapport sur le gouvernement d'entreprise du Conseil d'Administration et des rapport général et spéciaux du Commissaire aux comptes, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2017 tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne aux membres du Conseil d'Administration quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.
L'Assemblée Générale prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge des dépenses non déductibles du résultat fiscal, visées à l'article 39-4 du Code Général des Impôts.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2017

Les comptes annuels, tels que présentés et soumis à approbation, font ressortir un bénéfice de 8 829 114 euros.

TC 22
01.12.15

L'Assemblée Générale décide :

- De distribuer un dividende de 3 000 000 euros par prélèvement sur le bénéfice distribuable, au titre de l'année 2017.
- D'affecter, après distribution du dividende, la somme de 5 829 114 euros en autres réserves.

En application des dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Assemblée prend acte qu'il a été distribué un dividende de 5 000 000 euros au titre des trois exercices précédents.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

Approbation des conventions réglementées

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes mentionnant l'absence de conventions de la nature de celles visées par l'article L 227-10 et suivants du Code de Commerce, en prend acte purement et simplement.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

Renouvellement des mandats des administrateurs

L'Assemblée Générale décide de renouveler le mandat de tous les administrateurs, expirant à l'issue de l'Assemblé Générale Ordinaire du 15 juin 2018, pour une durée de 3 ans venant à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire à tenir en 2021 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 :

- Monsieur Philippe LEPOUTRE, né le 9 juillet 1959 à Lille (59), demeurant 15 avenue du Général Bonaparte – 78600 Maisons-Laffitte, de nationalité française, nommé par l'Assemblée Générale du 18 décembre 2015,
- Monsieur Bertrand CHEVALLIER, né le 24 janvier 1967 à Paris 16^{e} (75), demeurant 144 rue de Grenelle - 75007 Paris, de nationalité française, coopté lors du Conseil d'Administration du 4 février 2016 en qualité d'administrateur en remplacement de Monsieur Jean-Christophe KIREN, qui a remis sa démission le 4 janvier 2016,

TC 92
01.12.15

- Monsieur Fabrice DENELE, né le 23 mai 1964 à Hazebrouck (59), demeurant 3 rue des Aulnes – 92330 SCEAUX, de nationalité française, nommé par l'Assemblée Générale du 18 décembre 2015,
- Monsieur Régis FOLBAUM, né le 12 novembre 1975 à Paris 11^{e} (75), demeurant 33 rue Anna Jacquin - 92100 Boulogne-Billancourt, de nationalité française, coopté lors du Conseil d'Administration du 26 octobre 2016 en qualité d'administrateur en remplacement de Monsieur Frédéric COLLARDEAU, dont la démission a pris effet le 6 juillet 2016,
- Monsieur Philippe LAULANIE, né le 10 mai 1962 à Paris 19^{e} (75), demeurant 22 rue Edgar Faure - 75015 Paris, de nationalité française, coopté lors du Conseil d'Administration du 6 mars 2017 en qualité d'administrateur en remplacement de Monsieur Gilbert ARIRA, dont la démission a pris effet le 1er janvier 2017,
- Monsieur Marc RAINTEAU né le 13 février 1957 à Dakar (Sénégal), demeurant 18 rue Boursault - 75017 Paris, de nationalité française, coopté lors du Conseil d'Administration du 27 avril 2017 en qualité d'administrateur en remplacement de Monsieur Claude BRUN, dont la démission a pris effet le 1er avril 2017,
- Monsieur Michel VIAL, né le 23 mai 1957 à Lyon (69), demeurant 71 avenue de Breteuil - 75015 PARIS, de nationalité française, coopté lors du Conseil d'Administration du 27 avril 2017 en qualité d'administrateur en remplacement de Monsieur Marc ESPAGNON, dont la démission a pris effet le 27 avril 2017.

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale décide de renouveler par anticipation les mandats des administrateurs indépendants venant à expiration à l'issue de l'Assemblé Générale Ordinaire à tenir en 2019 appelée à statuer sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2018, pour une durée de 3 ans venant à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire à tenir en 2021 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 :

- Monsieur Philippe MENIER, né le 19 septembre 1954 à Etterbeek (Belgique), demeurant 3 avenue des Bruyères - 1950 Kraainem, Belgique, de nationalité belge,
- Monsieur Bernard GOURAUD, né le 23 mars 1952 à Gétigné (44), domicilié au 8 rue des Troënes - 44880 Sautron, de nationalité française.

Chacun des administrateurs ainsi nommé a fait savoir par avance qu'il accepterait ces fonctions si elles venaient à lui être confiées et a déclaré satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour lesdites fonctions.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

Renouvellement du mandat du CEC en tant que Censeur

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale décide de renouveler le mandat du CEC, Centre d'Echange et de Compensation, association sans but lucratif, domiciliée au 82, rue d'Arlon, 1040 Bruxelles RCS 0414.509.011 en tant que Censeur pour une durée d'un an venant à expiration à l'issue de l'Assemblé Générale à tenir en 2019 appelée à statuer sur les comptes arrêtés de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

Fixation des jetons de présence pour l'exercice 2018

L'Assemblée Générale décide de fixer à 70.000 euros le montant global des jetons de présence attribués au Conseil.

Cette somme sera répartie entre les membres éligibles du Conseil d'Administration par décision du Conseil d'Administration. Seuls sont éligibles au paiement de jetons de présence les administrateurs indépendants et le Censeur au titre de leur présence au Conseil d'Administration ou de missions spécifiques.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SEPTIEME RESOLUTION

Validation du choix de ne pas nommer de Commissaire aux comptes suppléant

Le mandat du Commissaire aux comptes suppléant Philippe Peuch-Lestrade domicilié 41 rue Ybry 92576 Neuilly-sur-Seine a pris fin lors de l'Assemblée Générale du 16 juin 2017. L'Assemblée Générale décide de ne pas nommer de Commissaire aux comptes suppléant comme cela est désormais autorisé à l'article L 823 -1, I –al.2 du Code de commerce.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TC 92
01.12.15

POUVOIRS EN VUE DES FORMALITES

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente Assemblée à l'effet d'accomplir tous dépôts, publications, déclarations et formalités prescrites par la loi.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 11h05.

De tout ce qui est dessus, il a été dressé le procès-verbal qui, après-lecture, a été signé par le Président, le Secrétaire et les scrutateurs.

*
* *

Philippe LEPOUTRE	Pour CBI Philippe LAULANIE	Pour BPCE Fabrice DENELE	Valérie ISBLED
Le Président	Scrutateur	Scrutateur	Le Secrétaire